

## COMMISSION DES BATISSES



### REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2021 RAPPORT N°4

#### Présents:

Membres: Claude CLEMES (Président), Guy STAMET, Jean HILSEMER, John VAN RIJSWIJCK, Joao MARTINS, Thomas KLEIN, Liliane ERPELDING ;

Service Aménagement

Communal : Anja FRISCH (Experte), Andy SCHUMANN (Secrétaire) ;

Sapeurs-pompiers : /

**Excusé :** Filipe JANECO ;

**Non-Excusés :** Romain SCHOCKMEL, Luc THINNES.

---

Début de la réunion: 18h40 / Fin de la réunion : 19h30

---

#### ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du rapport N°3 du 30 juin 2021*
- 2. Présentation : PAP « Um Wäissereech »*

1. *Le rapport N°3 du 30 juin 2021 a été validé*
2. Présentation : PAP « Um Wäissereech »

- Borne électrique

La pose de bornes électriques est prise en compte dans le projet d'exécution.

- Toiture verte et panneaux solaires

Prescriptions dans la partie écrite du PAP

6.1 Toitures inclinées à deux versants

« Les toitures peuvent recevoir une installation des panneaux solaires sous condition :

- qu'ils s'intègrent harmonieusement dans le concept architectural
- que leurs inclinaisons soient identiques à l'inclinaison de la toiture
- qu'ils soient posés parallèlement au faîte de la toiture »

## 6.2 Toitures plates

*« Les toitures plates doivent être aménagées en toiture verte ou en toiture-terrasse. Les toitures vertes sur garages enterrés recevront une épaisseur de substrat (sans tenir compte des couches drainantes) d'au moins 50 cm lorsqu'elles ne sont pas aménagées en tant que terrasses. Les toitures des constructions principales, des garages et des car-ports peuvent recevoir une installation des panneaux solaires sous condition qu'ils s'intègrent harmonieusement dans le concept architectural. »*

## 7.7 Constructions souterraines

*« Les rampes de garages collectifs des maisons plurifamiliales doivent être couvertes et aménagées en tant que toiture végétalisée. »*

- Connexion cycliste

Le sujet de la connexion cycliste est pris en compte dans le projet d'exécution.

Le secrétaire de la commission,

-----  
SCHUMANN Andy